

FIDUCIAIRE DE LA SEINE

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Gonzague de FRANCQUEVILLE
Bertrand de BELINAY

ALLIANCE VITA

Association

55 rue de la Fédération - 75015 PARIS

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2025

FIDUCIAIRE DE LA SEINE

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Gonzague de FRANCQUEVILLE
Bertrand de BELINAY

ALLIANCE VITA

Association

55 rue de la Fédération - 75015 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

41 rue Vivienne 75002 PARIS

Téléphone 01 42 36 01 04 - Adresse e-mail: cabinet@fiduciairedelaseine.fr
SAS AU CAPITAL DE 109 548 EUROS - RCS B PARIS 572043669 APE 6920 Z
N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 35572043669

FIDUCIAIRE DE LA SEINE

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Gonzague de FRANCQUEVILLE
Bertrand de BELINAY

ALLIANCE VITA

Association
55 rue de la Fédération - 75015 PARIS

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale ordinaire de l'Association d'ALLIANCE VITA

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association d'ALLIANCE VITA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "*Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels*" du rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

LF

41 rue Vivienne 75002 PARIS

Téléphone 01 42 36 01 04 - Adresse e-mail: cabinet@fiduciairedelaseine.fr
SAS AU CAPITAL DE 109 548 EUROS - RCS B PARIS 572043669 - APE 6920 Z
N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 35572043669

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur les postes suivants :

- Dons reçus (par chèques, prélèvement et CB) pour un montant de 2 368 K€ au compte de résultat
- Charges externes cumulant un montant de 1 161 K€ au compte de résultat

Nos contrôles ont principalement porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres du Bureau de l'Association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux membres du Bureau sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives au délai de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'Association ALLIANCE VITA à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier et approuvés par le Bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

lf

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle,
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels,
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 15 juillet 2026

Pour la Fiduciaire de la Seine
Commissaire aux comptes

Gonzague de Francqueville

COMPTES ANNUELS ALLIANCE VITA AU 31 DÉCEMBRE 2025

en euros	Notes	31.12.2024 12 mois	31.12.2025 12 mois
Dons reçus		2 591 593	2 367 619
Autres recettes diverses		190 666	194 110
Total produits d'exploitation	20	2 782 259	2 561 729
Achats consommés et variation de stocks	21		
Autres achats et charges externes		-1 347 510	-1 161 124
Charges de personnel	22	-1 286 529	-1 195 241
Impôts, taxes		-93 096	-87 202
Excédent brut d'exploitation		55 124	118 163
Autres charges		-138	-1 153
Aides financières octroyées		-72 500	-36 950
Dotation aux amortissements	23	-8 038	-7 378
Dotations aux provisions	24		
Reprises de provisions	24		
Résultat d'exploitation		-25 552	72 682
Charges financières		-1 318	
Produits financiers		42 986	51 044
Résultat financier	25	41 669	51 044
Résultat courant avant impôt		16 117	123 726
Charges exceptionnelles		-88	
Produits exceptionnels		14 000	
Résultat exceptionnel	26	13 913	
Excédent ou insuffisance avant impôt		30 029	123 726
Impôts sur les bénéfices		-6 494	-9 661
Excédent ou insuffisance après impôt		23 535	114 065

BILAN

Actif	Notes	31.12.2024	31.12.2025
en euros			
Capital souscrit non appelé			
Immobilisations incorporelles	2	0	0
Immobilisations corporelles	3	12 431	8 649
Immobilisations financières	4	27 079	27 920
Actif immobilisé		39 510	36 569
Stocks et en-cours	6		
Clients et comptes rattachés	7		
Autres créances et comptes de régularisation	8	121 535	241 357
Actif circulant		121 535	241 357
Trésorerie actif	11	2 578 272	2 512 775
Total de l'actif		2 739 318	2 790 701

Passif	Notes	31.12.2024	31.12.2025
en euros			
Capital social			
Primes			
Fonds associatifs et réserves		2 348 949	2 372 484
Report à nouveau			
Excédent / Déficit de l'exercice		23 535	114 065
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Fonds associatifs et réserves	12	2 372 484	2 486 549
Autres fonds propres			
Provisions pour risques et charges	13		
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Concours bancaires courants			
Emprunts et dettes financières divers			
Emprunt et dettes financières	14		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15	59 437	16 359
Dettes fiscales et sociales	16	285 472	262 463
Autres dettes et comptes de régularisation	17	21 924	25 330
Passif Circulant		366 833	304 152
Total du passif		2 739 318	2 790 701

46

NOTES ANNEXES AUX COMPTES

Annexe au bilan avant répartition clos le 31 décembre 2025 dont le total est de 2 790 700,75 € et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste et dégageant un Excédent de 114 064,80 €.

L'exercice de référence a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1 janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

I	Règles et méthodes comptables	6
II	Compléments d'informations sur les postes du bilan et du compte de résultat	7
2	Immobilisations incorporelles	7
3	Immobilisations corporelles	7
4	Immobilisations financières	8
5	Liste des filiales et participations	8
6	Stocks et en-cours	9
7	Clients et comptes rattachés	9
8	Autres créances et comptes de régularisation	9
9	Echéances de l'actif	9
10	Produits à recevoir	10
11	Trésorerie	10
12	Variation des capitaux propres	10
13	Provisions	11
14	Emprunts et dettes financières	11
15	Dettes Fournisseurs	11
16	Dettes fiscales et sociales	12
17	Autres dettes et comptes de régularisation	12
18	Echéances des dettes	12
19	Charges à payer	12
20	Produits d'exploitation	13
21	Achats consommés et variation de stocks	13
22	Charges de personnel & participation	13
23	Dotation aux amortissements	13
24	Dotation et reprises aux provisions d'exploitation	13
25	Résultat financier	14
26	Résultat exceptionnel	14
27	Compte de résultat par origine et destination	15
28	Tableau d'emploi des ressources avec affectation des ressources collectées auprès du publi	16
29	Tableau de rapprochement entre compte de résultat et compte de résultat par origine et desti	17

Élément 1**REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes clos le 31 décembre 2025 ont été établis conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux pratiques comptables généralement admises en France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément à l'avis du Conseil National de la Comptabilité (C. Com R. 123-180 et PCG art. 531-1) et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

I) Monnaie de présentation des comptes

La monnaie de présentation des comptes est l'euro.

II) Capital et réserves

Un excédent de 114 064,80 € a été dégagé au 31 décembre 2025, faisant ressortir les fonds associatifs et réserves à 2486549,19€.

III) Provisions

Le détail des mouvements sur les provisions au cours de l'exercice est fourni dans les tableaux ci-après.

IV) Actif immobilisé et amortissements

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou bien à leur coût de production

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie prévue comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Constructions	néant
Agencement, aménagement, des constructions	néant
Install techniques, matériels	4 ans linéaire
Install. générales, agenc, divers	3 à 7 ans linéaire
Matériel de transport	néant
Mat. de bureau, informatique, mobilier	3 à 5 ans linéaire

(Voir ci-après les tableaux des immobilisations et amortissements correspondants).

V) Stocks

Néant

VI) Actif circulant et dettes

Les créances telles qu'elles apparaissent à l'actif au 31 décembre 2025 sont certaines dans leurs montants et raisonnablement récupérables.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute une provision pour dépréciation est constituée.

Au cours de l'exercice les dettes et créances en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur à partir d'un taux de conversion fixé annuellement et devise par devise.

Les dettes créances et disponibilités en devises figurant au bilan sont ajustés en fonction du taux de change effectif au 31 décembre 2025.

La différence résultant de l'actualisation des dettes créances et disponibilités en devises est portée au bilan en écart de conversion.

Les dettes sont certaines ou probables et évaluées dans une optique de prudence et dans le respect du principe de séparation des exercices.

(Voir ci-après les tableaux d'échéance des créances et des dettes).

54

Élément 2 - Immobilisations incorporelles

en euros	Début de l'exercice	Autres mouvements	Acquisitions Dotations	Cession Reprises	31.12.2025
Frais d'établissement et de développement					
Autres immobilisations incorporelles	2 392				2 392
Valeur brute	2 392				2 392
Frais d'établissement et de développement					
Autres immobilisations incorporelles	-2 392				-2 392
Dépréciation	-2 392				-2 392
Frais d'établissement et de développement					
Autres immobilisations incorporelles	0				0
Valeur nette	0				0

Élément 3 - Immobilisations corporelles

en euros	Début de l'exercice	Autres mouvements	Acquisitions Dotations	Cession Reprises	31.12.2025
Terrains					
Constructions					
Install. générales agence. des constructions					
Install techniques, mat. outillage indus	1 081				1 081
Install. générales, agenc, divers	30 056				30 056
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier	56 600		3 596		60 196
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Valeur brute	87 738		3 596		91 334
Terrains					
Constructions					
Install. générales agence. des constructions					
Install techniques, mat. outillage indus	-1 081				-1 081
Install. générales, agenc, divers	-30 056				-30 056
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier	-44 168		-7 378		-51 547
Autres immobilisations corporelles					
Dépréciation	-75 306		-7 378		-82 685
Terrains					
Constructions					
Install. générales agence. des constructions					
Install techniques, mat. outillage indus					
Install. générales, agenc, divers	0				0
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier	12 431				8 649
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Valeur nette	12 431		-3 782		8 649

86

Élément 6 - Stocks

en euros	31.12.2024	31.12.2025		
	Net	Brut	Dépréciation	Net
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production biens et services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total				

Élément 7 - Clients

en euros	31.12.2024	31.12.2025		
	Net	Brut	Dépréciation	Net
Clients et comptes rattachés				
Total				

Élément 8 - Autres créances et comptes de régularisations

en euros	31.12.2024	31.12.2025		
	Net	Brut	Dépréciation	Net
Personnel et comptes rattachés	2 773			
Sécurité sociale et autres organismes		1 313		1 313
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés		417		417
Créances diverses Etat et coll. publiques				
Groupe et associés				
Avances & acomptes versés sur commande				
Débiteurs divers	83 795	192 495		192 495
Capital souscrit et appelé, non versé				
Charges constatées d'avances	34 967	47 132		47 132
Frais émission d'emprunt				
Prime remboursement obligation				
Ecart de conversion actif				
Total	121 535	241 357		241 357

Élément 9 - Echéances de l'actif

en euros	total au 31.12.2025	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	27 920		27 920
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 313	1 313	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés	417	417	
Créances diverses Etat et collectivités publiques			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	192 495	192 495	
Charges constatées d'avance	47 132	47 132	
Total	269 277	241 357	27 920

Élément 10 - Produits à recevoir

en euros	31.12.2024	31.12.2025
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	80 568	157 158
Total	80 568	157 158

Élément 11 - Trésorerie

en euros	31.12.2024	31.12.2025
Valeurs mobilières de placement valeur brute	1 862 331	1 236 856
Valeurs mobilières de placement dépréciation		
Disponibilités	715 941	1 275 919
Trésorerie active (I)	2 578 272	2 512 775
Concours bancaires courants		
Trésorerie passive (II)		
Trésorerie nette (I + II)	2 578 272	2 512 775

Élément 12 - Capitaux propres

en euros	31.12.2024	31.12.2025
Réserves		
Réserves réglementées		
Fonds associatifs sans droit de reprise	2 348 949	2 372 484
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	23 535	114 065
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	2 372 484	2 486 549

Tableau de variation des fonds propres 2024 / 2025
 (article 431-5 du règlement comptable ANC n° 2018-06)

en euros	Début de l'exercice	Affectation du résultat 2024	Autres opérations de l'exercice		Résultat de l'exercice 2025	31.12.2025
			augmentat.	diminution		
Réserves						
Autres réserves	2 348 949	23 535				2 372 484
Report à nouveau						
Dividende						
Autres répartitions						
Excédent ou Déficit de l'exercice	23 535	-23 535			114 065	114 065
Situation nette	2 372 484	0			114 065	2 486 549
Fonds propres consommables						
Subventions d'investissement						
Provisions réglementées						
Droit des propriétaires - Commod:						
Total	2 372 484	0			114 065	2 486 549

Élément 13 - Provisions

en euros	31.12.2024	Augmentat. (1)	Diminution (1)	31.12.2025
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour implantation à l'étranger				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Provisions réglementées				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes et change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés				
Autres provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques et charges				
Sur immobilisations	Incorporelles			
	Corporelles			
	Titres mis en équivalence			
	Titres de participation			
	Autres immob. financières			
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciations				
Provisions pour dépréciations				
Total				
(1) Dont dotations et reprises	• opérationnelles			
	• financières			
	• exceptionnelles			
	Total			

Élément 14 - Emprunt et dettes financières

en euros	31.12.2024	31.12.2025
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Concours bancaires courants		
Emprunts et dettes financières divers		
Total		

Élément 15 - Fournisseurs

en euros	31.12.2024	31.12.2025
Fournisseurs et comptes rattachés	59 437	16 359
Total	59 437	16 359

4

Élément 16 - Dettes fiscales et sociales

en euros	31.12.2024	31.12.2025
Personnel et comptes rattachés	95 456	80 639
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	158 669	149 752
Impôts sur les bénéfices	6 494	9 661
Taxe sur la valeur ajoutée		
Obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	24 853	22 411
Total	285 472	262 463

Élément 17 - Autres dettes et cpts de régularisations

en euros	31.12.2024	31.12.2025
Ecart de conversion		
Fournisseurs d'immobilisations		
Avances et acomptes reçus		
Dettes diverses		
Produits constatés d'avance	21 924	25 330
Total	21 924	25 330

Élément 18 - Echéances des dettes

en euros	total 31.12.2025	A 1 an au plus	A plus d' 1an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 ans maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus de 1 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	16 359	16 359		
Personnel et comptes rattachés	80 639	80 639		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	149 752	149 752		
Impôts sur les bénéfices	9 661	9 661		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	22 411	22 411		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	25 330	25 330		
Total	304 152	304 152		

Élément 19 - Charges à payer

en euros	31.12.2024	31.12.2025
Emprunts		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 478	16 359
Dettes fiscales et sociales	145 025	122 653
Autres dettes		
Total	161 502	139 012

Élément 20 - Produits d'exploitation

	31.12.2024	31.12.2025
en euros		
	12 mois	12 mois
Ventes de marchandises		
Dons reçus	2 591 593	2 367 619
Recettes et participations diverses	190 666	192 444
Chiffre d'affaires (I)	2 782 259	2 560 063
Production stockée		
Production immobilisée		
Subvention d'exploitation		1 667
Transfert de charges d'exploitation		
Autres produits d'exploitation (II)		1 667
Produits d'exploitation (III = I + II)	2 782 259	2 561 729

Élément 21 - Achats consommés et variation de stocks

	31.12.2024	31.12.2025
en euros		
	12 mois	12 mois
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock (mat. premières et approvisionnements)		
Total		

Élément 22 - Charges de personnel

	31.12.2024	31.12.2025
en euros		
	12 mois	12 mois
Salaires et traitements	-920 705	-859 145
Charges sociales	-365 824	-336 096
Total	-1 286 529	-1 195 241

Élément 23 - Dotations aux amortissements

	31.12.2024	31.12.2025
en euros		
	12 mois	12 mois
Dotations aux amt immobilisations incorporelles et corporelles	-8 038	-7 378
Dotations aux amortissements charges d'exploitation à répartir		
Total	-8 038	-7 378

Élément 24 - Dotations et reprises aux provisions d'exploitation

	31.12.2024	31.12.2025
en euros		
	12 mois	12 mois
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Dotations aux provisions d'exploitation		
Reprises sur provisions pour dépréciation des immobilisations		
Reprises sur provisions pour risques et charges d'exploitation		
Reprises sur provisions pour dépréciation des actifs circulants		
Reprises de provisions d'exploitation		

54

ALLIANCE VITA
Association
55 rue de la Fédération - 75015 PARIS

**RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 décembre 2025

FIDUCIAIRE DE LA SEINE

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Gonzague de FRANCQUEVILLE
Bertrand de BELINAY

ALLIANCE VITA

Association
55 rue de la Fédération - 75015 PARIS

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale ordinaire de l'Association d'ALLIANCE VITA

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Paris, le 15 juillet 2026

Pour la Fiduciaire de la Seine
Commissaire aux comptes

Gonzague de Francqueville

